



2 Per 441 - 1899

RENNES-VÉLO

BULLETIN MENSUEL DU CYCLISME POUR L'OUEST

Organe officiel du « Vélo-Cycle Rennais »

DIRECTEUR :
M. Peigné, à Châteauneuf (Ille-et-Vilaine).

ADMINISTRATEUR :
M. Lavie, 21, Rue Legraverend, Rennes.

ABONNEMENT ANNUEL
Gratuit pour les Membres du « Vélo-Cycle Rennais »
Département d'Ille-et-Vilaine.... 1 fr.
Autres départements..... 1 fr. 50

POUR LA PUBLICITÉ :
s'adresser à
l'Imprimerie des Arts et Manufactures
3, place de la Halle-aux-Blés. — RENNES

Adresse télégraphique : Vélo-Rennes. — Adresser les communications avant le 20 de chaque mois (Les Manuscrits ne sont pas rendus)

Nous apprenons que M. Frédéric Sacher, conseiller municipal de Rennes, président d'honneur du « Vélo-Cycle Rennais », vient d'être nommé Officier de l'Instruction publique.

Le « Vélo-Cycle Rennais » et le « Rennes-Vélo » adressent leurs plus sincères félicitations au nouvel officier.

Ainsi que chacun le sait, M. Sacher est un érudit, bibliophile distingué, et consacre entièrement son temps pour la ville de Rennes dont il est, du reste, le premier élu, et pour les Sociétés Rennaises, qu'il sert toujours avec le plus grand dévouement, le V. C. R. en particulier.

Nous adressons de même nos félicitations à M. Malherbe, adjoint au maire de Rennes et membre du V. C. R., nommé officier d'académie.

De même à M. Collignon, sous-préfet de Saint-Malo, nommé officier de l'Instruction publique et à M. Busson, maire de Saint-Servan, officier d'académie.

VÉLO-CYCLE RENNAIS

Réunion

Messieurs les Membres du V. C. R. sont convoqués pour le mercredi 15 mars 8 h. 1/2 du soir. Diverses questions sont à l'étude.

Cotisations

Il est regrettable que les sociétaires ne favorisent pas les recouvrements. Espérons qu'il suffira d'attirer l'attention sur la nécessité de faire rentrer au plus tôt les cotisations pour que, chacun y mettant du sien, le trésorier du V. C. R. y trouve son compte.

Réunion du 24 février 1899

Dans sa réunion du 24 février, le V. C. R. a fixé définitivement ses courses pour

le 14 mai prochain, après entente avec le directeur du Vélodrome.

Le programme a été élaboré et comprend :

Le match rennais-nantais.

Le championnat de Bretagne.

Deux régionales et une course de tandems.

Ce programme, qui est une décentralisation du sport et un avantage pour les coureurs régionaux, nous assurera certainement des courses fort intéressantes.

(Nous y reviendrons au prochain numéro, ainsi que sur les conditions du match Rennes Nantes)

Courses d'entraînement

Tous les soirs l'entraînement redonne la vie au Vélodrome. Tous les vendredis, de 4 à 6 heures grande séance. Enfin, le dimanche 26 mars, à deux heures, grandes courses d'entraînement et de classement.

UNION VÉLOCIPÉDIQUE LAVALLOISE

Dans sa réunion du 17 février dernier, ont été élus membres d'honneur de l'U. V. L. :

M. Léon Bollée, président de l'U. V. S. du Mans ;

M. le Dr Patay président du V. C. R., à Rennes ;

M. Peigné, vice président du V. C. R., à Rennes ;

M. Placé, du V. C. M. à Mayenne ;

M. le Dr Chevallier, président de l'U. V. E., à Ernée ;

M. le Dr Cachet, du V. D., à Domfront ;

M. Mottais, président du V. C. V., à Vitré.

Le « Vélo-Cycle Rennais » remercie l'U. V. L. de cette marque de sympathie en ce qui le concerne par la nomination de MM. le Dr Patay et Peigné. Rappelons que MM. Duchemin, président de l'U. V. L. et Champion, vice-président de l'U. V. L. sont membres honoraires du V. C. R.

Plaques de Contrôle

C'est grâce à l'obligeance de notre excellent confrère le *Journal des Sports* que nous avons la bonne fortune de donner ci-dessous les spécimens des plaques de contrôle que les cyclistes et chauffeurs vont être obligés d'avoir à leurs machines, à partir du 1^{er} mai 1899.

Ces plaques sont de trois sortes :

La première est réservée aux possesseurs de bicyclettes et tricycles.



La deuxième aux possesseurs de motocycles.



Et la troisième aux cyclistes chargés de service public et... déchargés de l'impôt.



Les machines multiples devront avoir autant de plaques que de sièges.

1 Per 441